

CONVOCATION

je vous prie de bien vouloir noter que le Conseil municipal se réunira en session ordinaire à l'Espace de la Combe d'Argent, le :

jeudi 2 février 2023 à 20h

ORDRE DU JOUR

- **Désignation** d'un secrétaire de séance
- **Approbation** du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2022
- **Etat des décisions** du maire dans le cadre de sa délégation du Conseil municipal
- **Ecole** : - Point sur la situation en vue de la rentrée scolaire de septembre 2023
- Territoire Numérique Educatif (TNE) : achat d'ordinateurs pour l'école
- **Horaires d'extinction** de l'éclairage public
- **Forêt – bois** :
 - Convention avec l'ONF, contrat de groupe
 - Vente de bois de chauffage sur coupe complémentaire
- **Projet d'urbanisation Landes-Vernois** : vente de terrain sur la partie « appartements »
- **Microcrèche** : convention de servitudes
- **Urbanisme** : renouvellement de la convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme
- **Réponse à des demandes de subventions**
- **Intercommunalité – GBM** :
 - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
 - Renouvellement de la convention d'entretien des voiries avec GBM
 - Travaux du Grand Besançon et des syndicats intercommunaux
- **Commissions municipales et groupes-projets** : avancement des projets en cours, présentation des travaux par les responsables de groupes. Décisions sur les suites à donner
- **Questions diverses**

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil municipal, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à GENNES, le 28 janvier 2023

Le maire

Jean SIMONDON

